Janus Henderson
INVESTORS

JUIN 2022

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ESG

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) :

Notre approche active de l'ESG, intégrant notre politique de risque en matière de durabilité



SOMMAIRE

1. Principes d'intégration ESG 1

2. Principes d'investissement durable 2

2.1 Exclusions de base 2

2.2 Engagement, et thèmes d'engagement fondamentaux 2

2.3 Exercice des droits de vote par procuration 2

3. Gouvernance et surveillance 3

4. Revue 3

5. Exigences en matière de remontées d'informations 3

6. Références 3

7. Règlement relatif à la publication d'informations sur le financement durable (SFDR) 3

1. Principes d'intégration ESG

Notre statut de société de gestion d'actifs d'envergure mondiale entraîne d'importantes responsabilités. Être des gérants actifs signifie que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à nos décisions d'investissement et nos pratiques d'actionnaire est fondamentale pour obtenir les résultats recherchés par nos clients. Un enjeu aussi pressant que l'ESG appelle un engagement actif et de tous les instants et nous avons à cœur de continuer à mettre l'accent sur l'ESG comme base de nos performances à long terme. Nous reconnaissons également que le monde de la gestion ESG est en train d'évoluer et nous souhaitons être pour nos clients un partenaire qui les accompagnera dans cette démarche. Sauf indication contraire d'un conseiller au sein de Janus Henderson Group (JHG), la Politique s'applique mondialement à toutes les filiales de JHG.

Définition des critères ESG

Environnement

Il comprend notamment le changement climatique, l'efficacité énergétique, l'épuisement des ressources, la gestion de l'eau et des déchets.

Social

Il comprend les relations avec les employés et la collectivité, la diversité, la qualité de vie, l'amélioration des connaissances et les progrès des supports technologiques en vue d'une amélioration du développement durable.

Gouvernance

Il comprend l'atténuation des risques tels que la corruption, la remise en question de la diversité des conseils d'administration, la rémunération des dirigeants, les normes comptables et les droits des actionnaires, et l'influence positive sur le comportement des entreprises.

Principes d'investissement ESG, pour des investissements rentables à long terme :

1. Les portefeuilles sont construits de manière à maximiser les performances ajustées du risque à long terme pour les clients.
2. L'évaluation des facteurs ESG est une composante essentielle de la réussite d'un investissement.
3. L'engagement de l'entreprise est capital pour comprendre et promouvoir des pratiques commerciales durables.
4. Les équipes de gestion doivent avoir la liberté d'interpréter et de mettre en œuvre les facteurs ESG de la manière la plus adaptée possible à leur classe d'actifs et à leur stratégie de gestion.

Notre engagement envers nos clients

Janus Henderson est consciente du fait que les problématiques ESG continuent à évoluer et à mûrir. Nous nous engageons à maintenir un dialogue ouvert avec nos clients, nos actionnaires, nos employés, les autres entreprises du secteur et les régulateurs locaux pour nous assurer que nous continuons à répondre à leurs attentes et à rester fidèles à nos valeurs en tant que gestionnaire du capital de nos clients. Cela implique d'être à l'écoute des besoins de nos clients et de développer de nouveaux produits pour répondre à l'évolution de leurs besoins. Cela signifie également partager activement les réflexions de nos gérants sur leur perception des questions ESG qui remodèlent le paysage de l'investissement et sur les risques et les opportunités qu'elles présentent. Le site internet de Janus Henderson permet d'accéder aux réflexions des gérants ainsi qu'à nos politiques ESG, aux registres de vote et aux rapports annuels.

L'intégration dans la pratique

En tant que professionnels de la gestion, notre premier devoir est, et a toujours été, de défendre les intérêts de nos clients et les aider à atteindre leurs objectifs en faisant fructifier intelligemment leur capital et en assumant nos responsabilités fiduciaires. Quel que soit le marché, les clients nous demandent de plus en plus d'investir en suivant des processus qui tiennent compte des enjeux ESG et du développement durable.

Les facteurs ESG sont indissociables de notre conception du risque. La réceptivité de nos clients aux enjeux ESG et au développement durable est tout aussi variable que leur profil de risque. Nous respectons cette diversité de valeurs et proposons des stratégies et des produits en conséquence.

Les enjeux ESG sont un élément clé des processus de gestion active suivis par nos équipes de gestion. Ces équipes opèrent et sont structurées de la manière que nous jugeons la plus adaptée à leurs classes d'actifs respectives. Outre les attentes décrites dans nos principes d'investissement durable, l'approche précise et la profondeur de l'intégration ESG relèvent du choix et du jugement de nos équipes de gestion, qui appliquent leurs perspectives, leurs connaissances et leur expérience différentes pour identifier les pratiques commerciales durables susceptibles de générer une valeur à long terme pour les investisseurs. Les engagements et la responsabilité de l'intégration des facteurs ESG incombent donc aux équipes de gestion concernées. Chaque équipe est chargée d'articuler ses objectifs spécifiques. La mise en œuvre des critères ESG s'effectue donc au niveau de la stratégie.

Nous encourageons et aidons les équipes d'investissement à intégrer les facteurs ESG dans leur travail. Ce soutien prend notamment la forme de fonctions centralisées, telles que la gestion des données, la recherche, les plateformes d'investissement et les outils de gestion des risques :

- **Plateforme de recherche interne :** Les équipes de gestion sont tenues de partager les recherches ESG produites en interne par les analystes sur des plateformes de recherche centralisées.
- **ESG - Équipe de gestion :** Un groupe spécialisé dans la gouvernance et la gérance actionnariale, la recherche ESG, ainsi que la stratégie et le développement ESG. La mission de l'équipe est de promouvoir l'intégration des critères ESG au sein de Janus Henderson et de servir de référence pour toutes les équipes de gestion.
- **Reporting sur les risques ESG :** Les données ESG sont intégrées dans nos outils de reporting des risques, et couvrent des questions telles que l'exposition aux entreprises ayant une faible notation ESG, les controverses, l'insuffisance en matière de gouvernance d'entreprise et le risque climatique.
- **Recherche, données et notations ESG :** Janus Henderson souscrit des abonnements auprès d'un large éventail de fournisseurs externes d'informations ESG et met ces informations directement à la disposition des équipes d'investissement.

2. Principes d'investissement durable

Nous sommes convaincus de l'importance d'investir aujourd'hui dans la performance financière sans hypothéquer notre avenir collectif. Nous attendons de nos équipes de gestion qu'elles dialoguent avec les émetteurs (activité d'engagement) dans lesquels elles investissent afin d'améliorer leurs performances en matière de développement durable, en mettant l'accent sur les questions que nous identifions comme des thèmes d'engagement fondamentaux, et de minimiser les externalités indésirables associées à leurs activités économiques. Nous cherchons à éviter les pratiques de financement interdites par les principaux traités internationaux.

2.1 Exclusions de base

Périmètre

Sauf indication contraire ci-dessous, les exclusions de base s'appliquent généralement à l'ensemble des Fonds Janus Henderson et aux mandats dédiés discrétionnaires. Elles ne s'appliquent pas aux indices et autres instruments dérivés, ni aux portefeuilles passifs (y compris les ETF) destinés à reproduire un indice de référence.

Activités exclues

Fabrication avérée de (ou participation minoritaire d'au moins 20 % dans un fabricant de) :

- munitions à fragmentation
- mines anti-personnel
- armes chimiques
- armes biologiques

La classification des émetteurs repose principalement sur les champs d'identification d'activités fournis par nos fournisseurs externes de données ESG. Cette classification peut faire l'objet d'une dérogation par les équipes de recherche dans les cas où des preuves suffisantes permettent de déterminer que le champ d'activité défini par le fournisseur est imprécis ou inapproprié.

Dans tout scénario où une position en portefeuille est identifiée comme ne répondant pas à ce critère d'exclusion pour quelque raison que ce soit (position ancienne, position de transition, etc.), le gérant de portefeuille dispose de 90 jours pour revoir ou contester la classification de l'émetteur, le cas échéant. Après cette période, dans le cas où aucune dérogation par les équipes de recherche n'est accordée, la cession est requise immédiatement dans des conditions normales de négociation sur le marché.

2.2 Engagement et thèmes fondamentaux d'engagement

La gérance actionnariale (« Stewardship ») fait naturellement partie intégrante de l'approche active et à long terme de Janus Henderson en matière de gestion des investissements. Des pratiques d'actionnariat fortes, comme l'engagement auprès des directions, peuvent aider à protéger et améliorer la valeur actionnariale sur le long terme. Nous soutenons un certain nombre de codes de bonne conduite, tels que ceux du Royaume-Uni ou du Japon, ainsi que des initiatives plus répandues à l'échelle mondiale, notamment les principes des Nations-Unies pour l'investissement responsable.

Au-delà de l'exigence que les équipes de gestion intègrent les considérations ESG dans leur dialogue avec les émetteurs en fonction des circonstances individuelles, nous demandons également aux équipes de s'engager de manière proactive sur les thèmes de durabilité fondamentaux suivants :

- Changement climatique
- Diversité et inclusion
- Solide gouvernance d'entreprise

Les équipes de gestion sont tenues d'enregistrer les dialogues dans notre système de recherche, en indiquant le type d'engagement (réunion en personnes, courrier, etc.), le thème concerné et la question spécifique traitée. Le cas échéant, les équipes de gestion doivent également indiquer l'état d'avancement des questions abordées (question soulevée pour la première fois, progrès suffisants, progrès insuffisants, etc.). Dans des circonstances exceptionnelles et à la discrétion de l'équipe de conformité, les notes d'engagement peuvent être conservées dans des dossiers de sauvegarde localisés.

2.3 Exercice des droits de vote par procuration

Les régimes de gouvernance d'entreprise varient considérablement en fonction de facteurs comme le système juridique, l'étendue des droits des actionnaires et le niveau de dispersion de l'actionnariat. Janus Henderson adapte ses pratiques de vote et d'engagement en fonction du marché et est particulièrement attentive aux codes de bonnes pratiques en vigueur sur les marchés locaux. Cependant, nous estimons que certains principes clés sont universels :

- Divulgation et transparence
- Responsabilités du Conseil d'administration
- Droits des actionnaires
- Audit et contrôles internes

Un élément clé de notre approche en matière de vote par procuration est le soutien de ces principes et la promotion des intérêts à long terme des clients.

Janus Henderson sait également que, dans certains cas, une action commune des différents actionnaires peut se révéler plus efficace qu'une intervention individuelle. Cela est particulièrement vrai lorsque les actionnaires ont un intérêt commun bien défini. Le cas échéant, nous collaborons de manière proactive avec d'autres investisseurs sur des sujets de gouvernance et d'autres problématiques environnementales et sociales, de manière directe ou par le biais d'organismes professionnels.

Janus Henderson a mis en place un Proxy Voting Committee (Comité de vote par procuration), responsable des positions que nous prenons sur les principales questions soumises au vote et de l'élaboration de lignes directrices supervisant le processus de vote. Ce Comité est composé de représentants de la gestion, de la gouvernance d'entreprise, et des services comptables, juridiques et de conformité. Il est en outre chargé de surveiller et de résoudre les éventuels conflits d'intérêts liés au vote par procuration. Vous trouverez des liens directs vers les registres de vote sur les sites internet de nos sociétés dans les juridictions concernées.

3. Gouvernance et Supervision

Le comité de pilotage des investissements ESG de Janus Henderson supervise l'intégration des critères ESG dans nos activités. Ce comité est composé de responsables de l'investissement venant de toute l'entreprise, sous la supervision du Directeur mondial de la gestion.

Le Front Office Governance and Risk Committee (comité de gouvernance et de gestion des risques du front office) est responsable en dernier ressort des politiques et procédures du front office, et notamment des risques de durabilité et de l'intégration de ceux-ci dans la prise de décision en matière d'investissement.

Les équipes de gestion de Janus Henderson définissent et réévaluent régulièrement leurs priorités en matière d'ESG. Elles font partie des informations sur les fonds et sont examinées par la gestion centralisée des risques, avec un appui technique spécialisé fourni par l'équipe ESG.

4. Examen périodique

La présente politique sera examinée au moins une fois par an ou selon les besoins.

5. Remontée d'informations

Tout manquement à une quelconque politique de la Société doit être signalé immédiatement par les employés dès sa constatation au moyen du formulaire de gestion des incidents prévu dans le cadre du système de gouvernance, de gestion des risques et de conformité. Les employés peuvent également transmettre des informations anonymes en composant un numéro d'appel gratuit. Tout manquement de la part d'un employé à l'obligation de signaler une violation de la politique peut entraîner des sanctions disciplinaires.

6. Références

Janus Henderson dispose d'autres politiques et documents relatifs aux enjeux ESG et de développement durable :

- Déclaration relative aux critères ESG
- Rapport d'impact
- Rapport sur la diversité et l'inclusion
- Rapport annuel de votes et de dialogue ESG avec les entreprises
- Vote par procuration : politique et procédures
- Informations sur les fonds

Des informations supplémentaires, notamment notre déclaration d'entreprise ESG, sont disponibles sur notre site internet : janushenderson.com.

7. Règlement sur la divulgation des informations relatives au financement durable (SFDR)

Le présent document présente aussi les politiques de Janus Henderson concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement pour les fonds domiciliés et commercialisés dans l'Union européenne (UE) et pour les mandats dédiés confiés à Henderson Management Société Anonyme (HMSA), ou lorsque le client est domicilié dans l'UE, conformément à l'article 3 du règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (**SFDR**).

Les dommages extérieurs des investissements sont régis par un régime distinct dans le cadre du SFDR, qui tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement d'une entreprise sur les facteurs de durabilité. De plus amples informations concernant le degré de conformité de Janus Henderson aux règles relatives aux principales incidences négatives prévues à l'article 4 du SFDR sont disponibles sur les sites propres à chaque juridiction via janushenderson.com.

Janus Henderson
INVESTORS

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE **JANUSHENDERSON.COM**

Informations importantes :

Les points de vue présentés s'entendent à la date de publication. Ils sont uniquement destinés à des fins d'information et ne doivent pas être utilisés ou interprétés comme un conseil fiscal, juridique ou d'investissement ou une offre de vente, une sollicitation d'une offre d'achat ou encore une recommandation d'achat, de vente ou de détention d'un titre, d'une stratégie d'investissement ou d'un secteur du marché. Aucune des informations contenues dans ce document ne constitue une offre directe ou indirecte de services de gestion d'investissement spécifiques à l'une des exigences des clients. Les opinions et les exemples constituent une illustration des thèmes généraux et n'indiquent pas une intention de négociation, peuvent être modifié(e)s à tout moment et peuvent ne pas refléter les opinions des autres collaborateurs de la société. Le présent document n'est pas destiné à indiquer ou impliquer que l'une des illustrations/l'un des exemples mentionné(e)s est actuellement, ou a été par le passé, détenu(e) au sein de l'un des portefeuilles. Aucune des prévisions ne sont garanties et nous ne garantissons pas que les informations fournies soient exhaustives ou opportunes, ni n'émettons aucune garantie à l'égard des résultats obtenus suite à leur utilisation. Janus Henderson Investors est la source des données, sauf indication contraire, et a des raisons suffisantes de croire que les informations et les données provenant de tiers qu'il utilise sont fiables. **Les performances passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures. Investir comprend des risques, dont une éventuelle perte de capital et une fluctuation de valeur.**

Tous les produits ou services ne sont pas disponibles dans toutes les juridictions. Ce document ou les informations qu'il contient peuvent faire l'objet de restrictions légales, ne peuvent être reproduits ou mentionnés sans autorisation écrite expresse ou utilisés dans toute juridiction ou circonstance où leur utilisation serait illégale. Janus Henderson n'est pas responsable de la distribution illégale de ce document à des tiers, dans son intégralité ou en partie. Le contenu de ce document n'a pas été approuvé ou avalisé par l'un des organismes de réglementation.

Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services de gestion sont fournis par les entités identifiées dans les juridictions suivantes : (a) en **Europe**, par Janus Capital International Limited (n° d'enregistrement 3594615), Henderson Global Investors Limited (n° 906355), Henderson Investment Funds Limited (n° 2678531), Henderson Equity Partners Limited (n° 2606646), (tous enregistrés en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, London EC2M 3AE et réglementés par la Financial Conduct Authority) et Henderson Management S.A. (n° d'enregistrement B22848 au 2 Rue de Bitbourg, L-1273, Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier) ; (b) aux **États-Unis**, par des conseillers en investissement enregistrés auprès de la SEC, qui sont des filiales de Janus Henderson Group plc ; (c) au **Canada** par Janus Capital Management LLC uniquement aux investisseurs institutionnels dans certaines juridictions ; (d) à **Singapour** par Janus Henderson Investors (Singapore) Limited (n° d'enregistrement 199700782N). Cette publicité ou cette publication n'a pas été révisée par l'Autorité monétaire de Singapour, (e) à **Hong Kong** par Janus Henderson Investors Hong Kong Limited. Ce document n'a pas été revu par la Commission des valeurs mobilières et des contrats à terme de Hong Kong, (f) à **Taïwan** par Janus Henderson Investors Taïwan Limited, (géré indépendamment), Suite 45 A-1, Taipei 101 Tower, No. 7, Sec. 5, Xin Yi Road, Taipei (110). Tél : (02) 8101-1001. Licence SICE validée n° 023, publiée en 2018 par la Commission de Supervision Financière, (g) en **Corée du Sud** ce document est publié par Janus Henderson Investors (Singapore) Limited à l'usage exclusif des investisseurs professionnels qualifiés (tels que définis dans la loi relative aux services d'investissements et aux marchés financiers et dans ses dispositions) ; (h) au **Japon** par Janus Henderson Investors (Japan) Limited, réglementée par la Financial Services Agency et enregistrée comme une société d'instruments financiers exerçant des activités de gestion d'investissement, de conseil en investissement, d'intermédiaire et de gestion d'instruments financiers de type II ; (i) en Australie et en **Nouvelle-Zélande** par Janus Henderson Investors (Australia) Limited ABN 47 124 279 518 et ses sociétés affiliées, notamment Janus Henderson Investors (Australia) Institutional Funds Management Limited (ABN 16 165 119 531, AFSL 444266) et Janus Henderson Investors (Australia) Funds Management Limited (ABN 43 164 177 244, AFSL 444268) (j) au **Moyen-Orient** par Janus Capital International Limited, réglementée par la Dubai Financial Services Authority en tant que bureau de représentation. Aucune transaction ne sera réalisée au Moyen-Orient et toute demande doit être adressée à Janus Henderson. Les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés pour notre protection mutuelle, pour améliorer notre service client et à des fins de tenue de registre réglementaire. Henderson Management S.A. est autorisé à exercer ses activités en France par l'intermédiaire de sa succursale française conformément aux dispositions du passeport européen pour les fournisseurs de services d'investissement en vertu de la Directive 2004/39 du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers. L'agence Française de Henderson Management S.A. est enregistrée en France en tant que Société Anonyme d'un Etat membre de la CE ou partie à l'accord sur l'espace économique européen avec un numéro d'enregistrement 848 778 544 R.C.S. Paris et le siège statutaire à 32 rue des Mathurins, 75008 Paris, France. D10081

En dehors des États-Unis, Australie, Singapour, Taïwan, Hong Kong, Europe et Royaume-Uni : À l'usage exclusif des investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés et avertis, des distributeurs qualifiés, des investisseurs et des clients wholesale, tels que définis par le territoire applicable. Document non destiné à être communiqué ou distribué au grand public. Communication promotionnelle.

Janus Henderson, Knowledge Shared et Knowledge Labs sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.

GC-0622 119311 06-30-2023

DOC ID 200-99-114296 06-22